

RESIDENCE DU RWANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 2642/Huiss.

OBJET:

ESTAF c/CYBELCO.



Astrida, le 10 octobre 1991.

TRANSMIS à Monsieur le Greffier auprès du Tribunal de
Première Instance à USUMBURA, une sommation dûment signifiée à la
Société CYBELCO.

L'Huissier, Ch.LEES,